Ensemble plantons 10900 arbres

Supplément n°3 / avril 2022

RETOUR SUR LA SAISON 2021/2022 P2

A LA DÉCOUVERTE DU CHÊNE VERT P9-10

VILLE DE BOULAZAC Isle Manoire

AGENDA 21 BOULAZAC

Avec ses deux cents hectares de forêt et espaces de verdure, la municipalité possède de nombreux atouts « nature » qu'elle développe davantage encore à travers le projet « Ensemble plantons 10 900 arbres ».
Cette saison, la forêt a été mise à l'honneur avec le vaste programme de régénération des arbres. Et pour continuer d'améliorer la qualité de vie des Boulazacois, nos services techniques continuent d'aménager des poumons verts au cœur du territoire. Ces nouveaux îlots urbains permettent alors de réintroduire le végétal dans nos milieux urbanisés.

Jean-Marie MONTAGUT,

Adjoint en charge des travaux, des espaces verts, des réseaux, de la voirie et de la vie locale

LE PROJET

Bien que la Ville possède déjà un riche patrimoine environnemental, le projet de la mandature est dédié au développement de ces atouts afin de continuer à s'adapter aux évolutions de la commune. Plus qu'un programme politique ambitieux, « Ensemble plantons 10 900 arbres » est un véritable défi en vue d'améliorer la qualité de vie à Boulazac Isle Manoire.
L'enjeu n'est pas seulement de planter un arbre par habitant mais celui de planter autant d'arbres que possible, là où cela est opportun.

Les atouts de l'arbre

L'arbre est un climatiseur naturel, indispensable en milieu urbain

Il aide à la gestion des eaux de ruissellement et de restauration des sols dégradés

Il filtre les particules fines et capte du CO2

C'est un petit poumon vert au cœur de la cité grâce à sa respiration et à sa production d'oxygène

C'est un habitat privilégié pour la faune et la flore et il permet de développer la biodiversité

Le saviez-vous ?

La présence d'arbres permet d'accueillir plus de 80% de la biodiversité terrestre, permet de baisser la température de l'air de 1 à 2°C autour de ceux-ci et les grands arbres peuvent retenir jusqu'à 5,4 tonnes de CO2 par an et 20kg de poussière.

RETOUR SUR LA SAISON 2021/2022

Débuté en 2020, le projet est déjà bien engagé. La première année, les plantations se sont essentiellement déroulées autour du groupe scolaire Yves Péron, aux abords de la route de Jaunour et à Saint Laurent sur Manoire. Cette année, le projet a considérablement pris de l'ampleur car ce sont plus de 5000 arbres qui ont été plantés sur le territoire.

La forêt à l'honneur

Cet hiver, c'est un travail important qui a été entrepris autour des forêts communales avec la gestion et la multiplication de celles-ci.

A Saint Laurent sur Manoire, après un diagnostic de l'état des arbres, il a été décidé de régénérer les trois hectares. Cette remise en état a été l'occasion de replanter de nombreux arbres.

De plus, ce sont deux micro-forêts qui ont été plantées par les services techniques, avec l'aide d'écoliers de la commune.

Sur le modèle des forêts Miyawaki, l'enjeu était de planter 2 arbres au m² sur des parcelles de 500m², pour 1 000 arbres au total par parcelle.
Ces forêts ont donc été plantées à deux endroits stratégiques afin de favoriser une meilleure captation du carbone liée à nos usages : l'une à Atur, entre l'autoroute et le bourg, et l'autre, à Saint Laurent sur Manoire, entre la départementale, le chemin de fer et l'autoroute.

Les forêts Miyawaki tirent leur nom de leur concepteur, un botaniste japonais qui a cherché à créer des forêts dans de tout petits espaces et sur un temps plus court qu'une forêt normale. En plantant deux à trois arbres, arbustes ou herbacées au m², sur une surface de 100 m² minimum, les plantes cherchent naturellement la lumière. Elles vont alors pousser très vite, en se densifiant au niveau du tronc et des racines. Ce concept étant encore très récent, la commune participe ainsi à une expérience innovante et internationale.

Les aménagements paysagers

Plusieurs aménagements ont été entrepris. Parmi ces aménagements paysagers, le parc urbain de la Cité Bel Air vient d'être agrémenté de 29 très beaux spécimens. Des résineux, des feuillus, des fruitiers et des végétaux que l'on ne retrouve pas partout. Tulipiers de Virginie, magnolias à fleurs, pin de l'Himalaya, pin parasol etc. permettront de faire de ce parc un lieu propice à la promenade et à la détente. La rue des Alsaciens bénéficie d'un nouvel aménagement de voirie avec trois nouveaux arbres plantés, des couvres-sols et des arbustes. Belle anecdote, Monsieur Morote, un habitant du quartier, offre deux de ses lauriers roses à la commune pour agrémenter la rue. Merci pour sa participation !

FOCUS SUR UN AMÉNAGEMENT

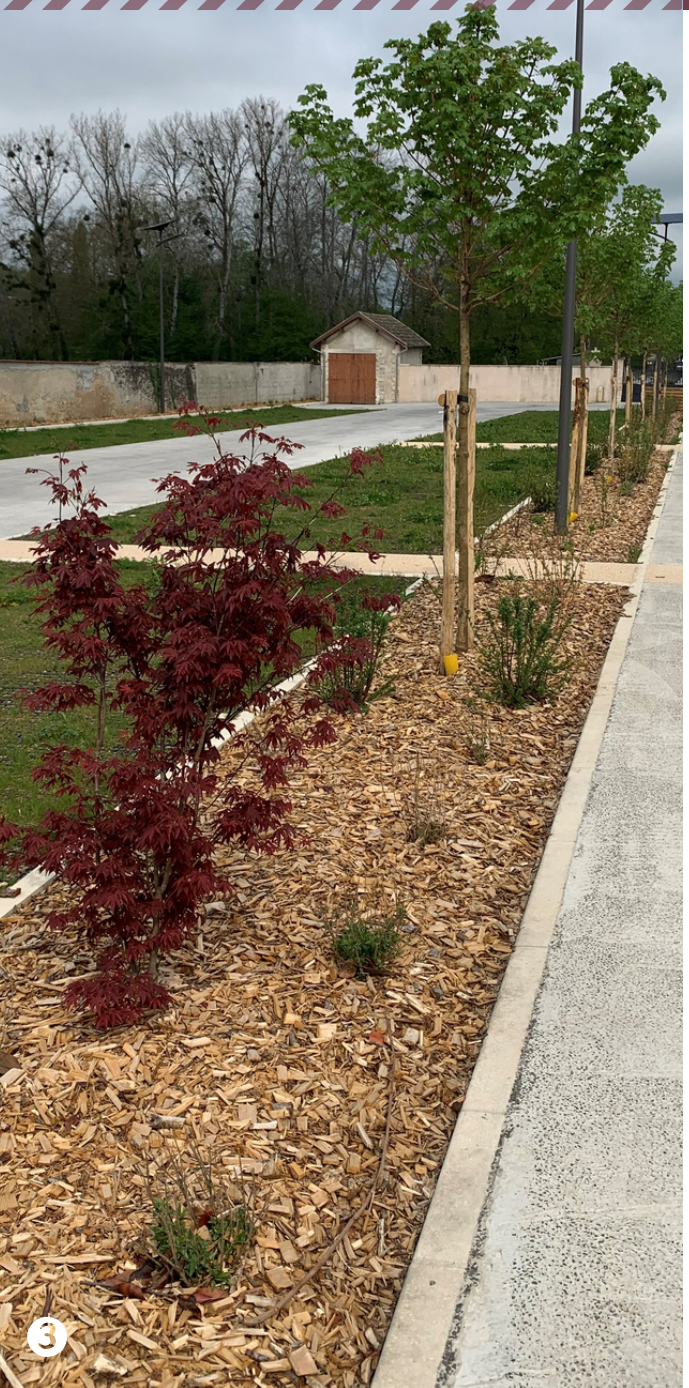

Suite à la création de la halte ferroviaire, les aménagements paysagers du vieux bourg de Boulazac ont fait peau neuve en ce début d'année. Au total, 48 arbres ont pris place sur le parvis de l'église et sur le parking.

Devant l'église, quatre grands «Magnolia grandiflora 'Galissonière' » viennent agrémenter le parvis ainsi que deux caduques, les Micocouliers (celtis australis).

Devant le monument aux morts, nouvellement installé derrière l'église, ce sont plusieurs aménagements fleuris qui ont été plantés, dont des arbustes persistants et caduques.

Ces arbres viennent ainsi sécuriser la stèle. Dans quelques années, un bouleau noir (Betulas nigra) ombragera le parvis.

Le parking de la halte ferroviaire, situé à l'arrière de l'église, possède une cinquantaine de place de stationnement dotées d'un système de dalles alvéolées.

Le choix en pépinière

L'ensemble des végétaux du projet d'aménagement a été préalablement choisi en fonction de leur feuillaison à l'automne ou encore de leur floraison estivale. Le choix s'est également fait en fonction du sol connu du lieu et des besoins des essences choisies.

L'ensemble des arbres provient d'une pépinière locale. Elle se situe à moins de 100km de la commune ce qui permet de limiter le transport.

Des érables « Acer pacific sunset », choisis en lien avec le Grand Périgueux, permettent d'offrir des places perméables et ombragées. Ces érables ont la particularité d'avoir une couleur orange rouge en automne.

L'ensemble des aménagements est créé avec des toiles de paillage afin d'éviter aux mauvaises herbes de se propager et est paillé avec du bois raméal fragmenté de l'année afin de conserver l'humidité au sol.

LES ACTEURS DU PROJET

« Ensemble plantons 10 900 arbres » c'est aussi et surtout l'occasion de planter ensemble et ainsi, mettre en place des chantiers participatifs.

Ces chantiers sont des évènements durant lesquels des personnes se retrouvent pour travailler ensemble, bénévolement et dans la convivialité. C'est se regrouper pour construire ensemble, apprendre de chacun, tisser des liens pour acquérir les compétences et ressources pour soi et pour les autres.

La saison dernière, de nombreuses personnes ont ainsi participé aux différents chantiers. Parmi ces acteurs, il y a eu une forte implication de la part des écoles. Par exemple, certains écoliers ont bénéficié d'une intervention du chargé de mission environnement dans les classes puis les élèves ont participé aux plantations. Les lycéens du lycée agricole de Coulouniex-Chamiers et les élèves de l'EREA de Trélissac se sont également prêtés au jeu.

Enfin, de nombreux riverains et membres d'associations se sont portés volontaires afin de venir planter, par exemple sur le parc de la Cité Bel Air.

Les enfants du centre aéré de Boulazac lors des plantations aux Terrasses du Suchet

LES ESSENCES

Afin de limiter les risques d'échecs, chaque lieu et chaque essence d'arbre est choisie avec soin afin de s'adapter aux contraintes climatiques du territoire. Aux contraintes actuelles mais aussi celles à venir comme les hausses de températures qui sont prises en compte dans le choix de nos essences. Par exemple, l'érable de Montpellier s'acclimate désormais très bien à notre territoire.

Cette année, la forêt de Saint Laurent sur Manoire a été dotée d'essences mieux adaptées à l'endroit. En effet, certains châtaigniers et chênes de la forêt étaient malades ou morts sur pied. Il a donc été décidé de planter de nouveaux chênes (chêne sessile) et davantage de pins sylvestres et pins maritimes, déjà présents dans la forêt, qui sont bien adaptés.

En ce qui concerne les deux forêts Miyawaki plantées à Saint Laurent sur Manoire et à Atur, les essences sont autochtones et ont été choisies dans un périmètre de 1km autour de la parcelle de plantation. Nous retrouvons par exemple du frêne commun, de l'orme champêtre, des prunelliers et des cornouillers blancs.

Sur les Terrasses du Suchet, c'est un verger qui a été planté dans un cadre paisible et accessible. Nous pouvons donc trouver des pommiers « Golden delicious », des cognassiers « champion » ainsi qu'une dizaine d'autres fruitiers.

LES PLANTATIONS RÉA

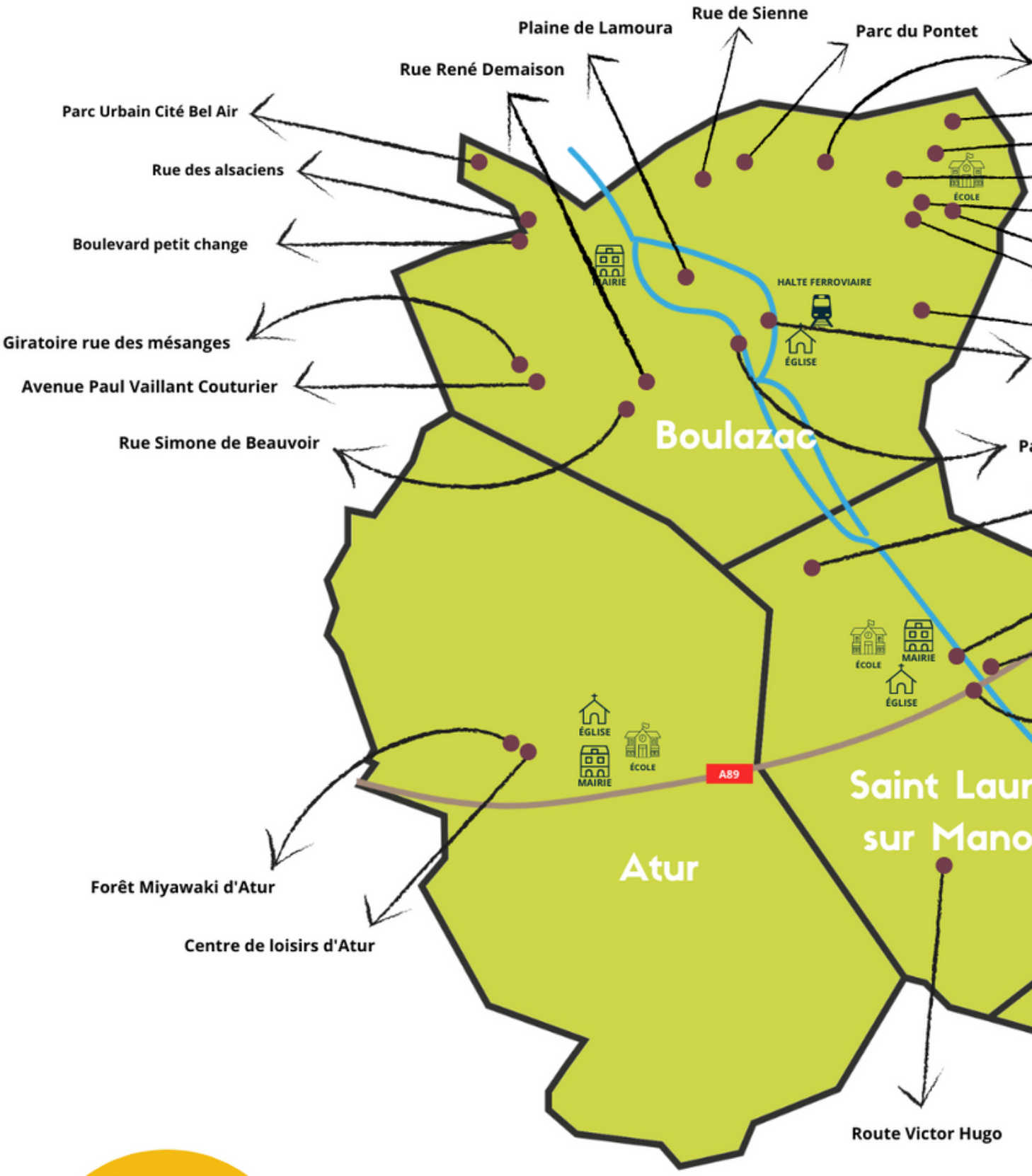

plantons
10 900 arbres

ALISÉES EN 2021/2022

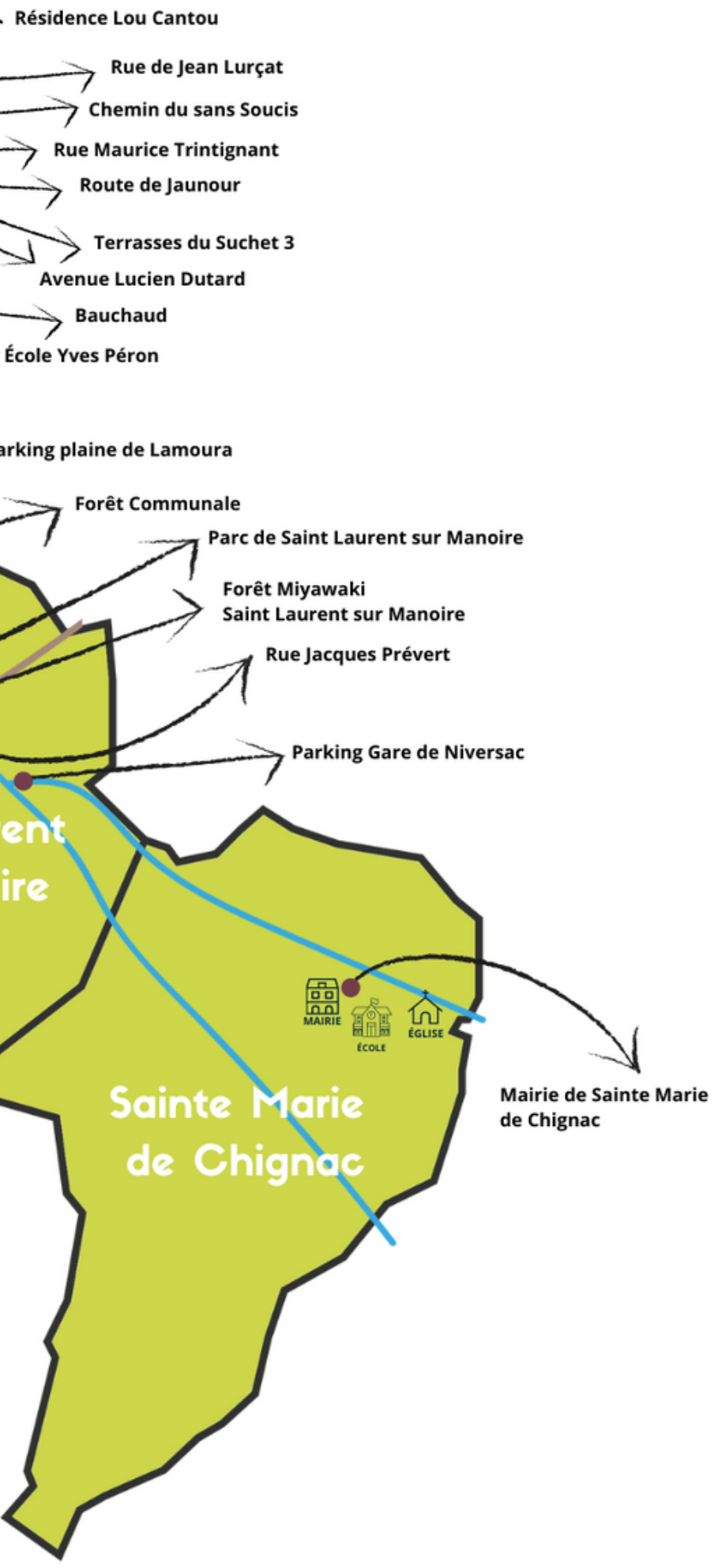

Nombre d'arbres plantés :

Avenue Lucien Dutard : 5 arbres
Avenue Paul Vaillant Couturier : 4 arbres
Bauchaud : 24 arbres
Boulevard petit change : 11 arbres
Chemin du sans Soucis : 9 arbres
Centre de loisirs d'Atur : 1 arbre
École Yves Péron : 70 arbres
Forêt Miyawaki d'Atur : 1 000 arbres
Forêt Communale : 2 500 arbres
Forêt Miyawaki de
Saint Laurent sur Mainoire : 1 000 arbres
Giratoire rue des mésanges : 2 arbres
Mairie de Sainte Marie de Chignac : 1 arbre
Parc du Pontet : 2 arbres
Parc Urbain Cité Bel Air : 25 arbres
Parc de Saint Laurent sur Manoire : 6 arbres
Parking Gare de Niversac : 14 arbres
Parking plaine de Lamoura : 43 arbres
Plaine de Lamoura : 34 arbres
Résidence Lou Cantou : 4 arbres
Route de Jaunour : 2 arbres
Route Victor Hugo : 57 arbres
Rue des alsaciens : 3 arbres
Rue de Jean Lurçat : 9 arbres
Rue de Sienne : 3 arbres
Rue Jacques Prévert : 2 arbres
Rue Maurice Trintignant : 3 arbres
Rue René Demaison : 5 arbres
Rue Simone de Beauvoir : 11 arbres
Terrasses du Suchet 3 : 2 arbres

Total : 4 852 arbres

ET POUR 2022 ?

Le projet se poursuit ! Pour la saison prochaine, il est prévu deux aménagements de bourg. Celui de Sainte Marie de Chignac et la première tranche de celui d'Atur. Ces aménagements paysagers viennent accompagner les projets de restructuration dans leur ensemble.

Un verger a également déjà été planté sur les hauteurs des Terrasses du Suchet. La saison prochaine, la plantation d'un deuxième verger est envisagée à l'entrée du quartier.

Un verger supplémentaire sera aussi envisagé dans le réaménagement du bourg d'Atur. Il est également prévu de nombreux réaménagements de rue de la commune avec un accompagnement de voirie ainsi que la plantation de l'intégralité des bassins d'orage.

L'enjeu est d'aménager des espaces de façon esthétique avec un intérêt écologique.

Enfin, une réflexion est entamée concernant davantage de plantations, notamment de petits fruits, sur la voie verte ainsi que sur la création d'un arboretum sur la commune, c'est-à-dire un jardin botanique sur les arbres. L'occasion de planter de nouveau et d'enrichir notre patrimoine végétal.

Un poumon vert au parc du Pontet

Le quartier du Pontet est en pleine mutation. L'objectif est de créer de nouveaux espaces verts à proximité d'axes importants comme la RN 221 et l'avenue Marcel Paul.

Le Parc du Pontet répondra à cet enjeu tout en offrant un écran entre les axes de communication et les habitations.

De plus, ce parc permettra d'ajouter un maillage supplémentaire et de créer une liaison entre les voies douces déjà existantes comme la voie verte et la voie piétonne le long de la RN 221.

Pour l'aménagement du parc, un cheminement a été conçu avec trois entrées et trois sorties. L'utilisation de ce parc est seulement consacrée au passage, il n'y aura donc pas d'équipements supplémentaires.
Concernant l'aménagement paysager, c'est une quinzaine d'arbres qui a été conservée et une quarantaine nouvellement plantée cette année.

Parmi ces nouvelles plantations, ce sont de beaux sujets qui ont été choisis. Nous retrouverons par exemple un Magnolia à grandes fleurs, un Séquoia géant, des Platanes ou encore des Sophora du Japon.

La saison prochaine, un verger avec de nombreux fruitiers sera également créé. Dès ce printemps, deux arbres de plus de 8 mètres de haut sont plantés et les autres plantations interviendront à l'automne. Enfin, les 7 000m² du parc seront recouverts de prairie fleurie. Au-delà de l'aspect esthétique, cette prairie sera très utile afin de cultiver la biodiversité du parc.

A LA DÉCOUVERTE DU CHÊNE VERT

Le chêne vert est un arbre persistant de la famille des fagacées.

Il est aussi appelé chêne faux houx, notamment car ses feuilles ressemblent à celles du houx et ses jeunes rameaux (ses branches de second ordre) sont de couleur jaune feutré.

C'est un arbre qui aime les climats chauds et qui peut supporter des sècheresses répétées.

A maturité, le chêne vert est un arbre qui peut atteindre jusqu'à 20m de hauteur avec une largeur de 15m. Néanmoins, sa croissance est lente car il arrive à maturité à partir d'une quinzaine d'années. C'est donc un arbre majestueux.

Le chêne vert est notamment connu pour être l'une des principales espèces utilisées pour la trufficulture.

A Boulazac Isle Manoire, cette essence est de plus en plus utilisée pour nos aménagements, essentiellement pour les nouveaux aménagements dits « d'alignements ».

Sur la commune il y a 11 chênes verts répartis sur 4 lieux :

- Rue de Sienne
- Avenue Lucien Dutard
- Plaine de Lamoura
- Terrasses du Suchet III

Le saviez-vous ?

Le plus vieux chêne vert de France, en milieu naturel, aurait environ 500 ans. Il se situe dans le département du Gard.

Carte d'identité du chêne vert

Nom latin : Quercus ilex

Nom courant : Chêne vert ou Yeuse

Catégorie : Arbre

Famille : Fagaceae

Sol : Normal, demande un sol riche et assez sec

Exposition : Soleil et mi-ombre

Rusticité : Assez rustique (-7°)

COMMENT JE FAIS POUR PLANTER UN ARBRE DANS MON JARDIN ?

Jusqu'à l'automne prochain, c'est loupé ! Mais on peut tout de même commencer à réfléchir aux plantations à venir. Voici quelques conseils pour avoir la main verte et réussir ses plantations.

Quand planter ?

A partir de début novembre, jusqu'à fin mars.
Tous les végétaux ont une période de repos végétatif durant laquelle il n'y a aucune croissance de la plante, c'est cette période qui est la plus propice aux plantations.
Selon le dicton, c'est même le 25 novembre qui est la meilleure date pour planter : « A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ».
Cette période est idéale pour les végétaux livrés en mottes ou en racines nues. Cependant, les arbres qui sont en conteneur peuvent être plantés toute l'année, même en période de floraison, à condition de les arroser abondement. Il est tout de même recommandé d'éviter les périodes de forte chaleur ou de sécheresse.

Où planter ?

Un arbre est fait pour grandir. Il est donc déconseillé de le planter trop près de votre habitation, d'une ligne électrique ou encore, trop proches les uns des autres. Conseil : renseignez-vous sur la taille de l'arbre une fois adulte et reportez la dans votre jardin.
En ce qui concerne la loi, en limite de propriété, les arbres doivent être plantés à 0,50cm minimum de cette limite et ils ne doivent pas dépasser plus de 2m de haut. Si l'arbre dépasse les 2m de hauteur, il est nécessaire de le planter à 2m de la limite.
S'il s'agit d'une haie mitoyenne entre deux terrains, un accord écrit entre les deux propriétaires est suffisant.

Quoi planter ?

Arbres fruitiers, arbres caducs, arbres persistants… il y a l'embarras du choix pour embellir son jardin !

Mais attention ! Pour faire le bon choix, il faut d'abord bien connaître son sol. Argileux ou plutôt calcaire, acide ou basique, les arbres ont tous un sol qui est mieux adapté à leur essence.
Le climat est aussi un facteur important à prendre en compte. Avant de planter sur notre territoire, il est nécessaire de choisir des essences dites rustiques et des végétaux dits « du Sud » afin d'appréhender les périodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquentes.

APPEL À CANDIDATURES

Vous souhaitez venir aider à planter ? Les plantations auront lieu de novembre 2022 à mars 2023.
Ne loupez aucunes infos et soyez informés des dates et des lieux de plantation directement par mail.
Inscription auprès de : ph.debord@boulazacislemanoire.fr

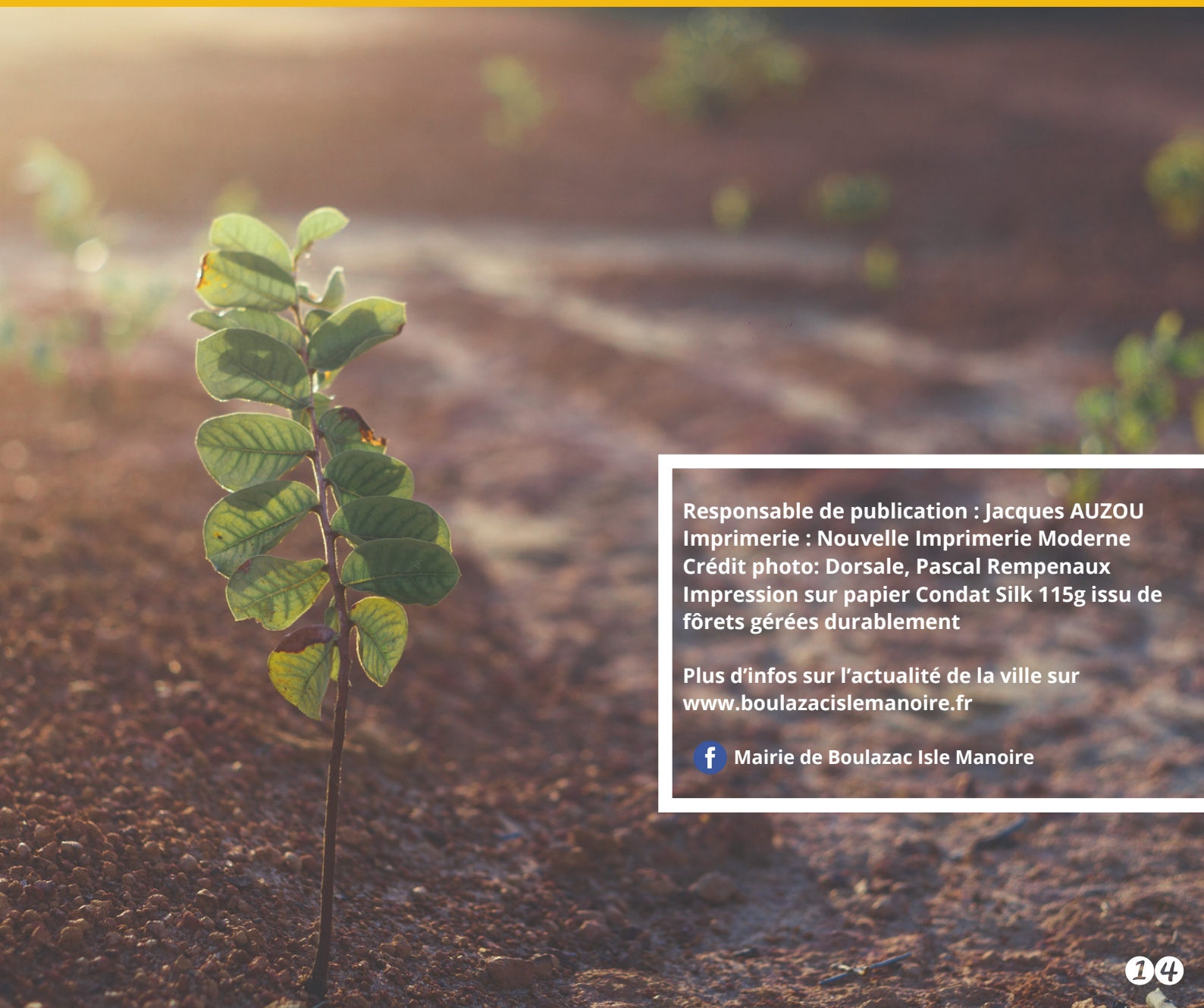

Responsable de publication : Jacques AUZOU
Imprimerie : Nouvelle Imprimerie Moderne
Crédit photo: Dorsale, Pascal Rempenaux
Impression sur papier Condat Silk 115g issu de fôrets gérées durablement

Plus d'infos sur l'actualité de la ville sur www.boulazacislemanoire.fr

Mairie de Boulazac Isle Manoire

plantons
10 900 arbres
VILLE DE
BOULAZAC
Isle Manoire
Ne pas jeter sur la voie publique